

**Direction des soins, Fiche de poste cadre de santé**

Rédacteur : V. MIELE, Cadre de pôle, missions RH  
Approbateur : V. BURG, Coordonnatrice générale des soins

Document validé le 09/10/2024

## 1. Identification du poste

Cadre de santé.

## 2. Cadre légal

- Arrêté du 15 mars 2010 modifiant l'arrêté du 18 août 1995 relatif au diplôme de cadre de santé
- Décret n° 2012 du 26 décembre 2012 portant statut particulier du corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière
- Arrêté du 26 décembre 2012 relatif à l'échelonnement du corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière
- Fiche métier des encadrants d'unités de soins et d'activités paramédicales (répertoire des métiers de la santé et de l'autonomie fonction publique hospitalière).

## 3. Zone de responsabilité

L'équipe paramédicale du ou des services en charge.

## 4. Spécificités du poste

- Organiser l'activité de soins et des prestations associées
- Manager l'équipe et coordonner les moyens d'un service de soins, médico-social, médicotechniques ou de rééducation, en veillant à l'efficacité et à la qualité de la prise en charge.
- Développer la culture du signalement et gérer les risques.
- Développer les compétences individuelles et collectives.
- Participer à la gestion médico-économique du pôle.

## 5. Liaisons hiérarchiques

Directions des soins, cadres de pôle et cadres supérieurs de santé.

## 6. Liaisons fonctionnelles

- Chefs de pôle, médecins chef de service, médecins, internes
- Cadres de santé de l'établissement
- Les directions fonctionnelles.

**Direction des soins, Fiche de poste cadre de santé**

## 7. Contenu du poste

### 7.1. Animation et encadrement des équipes

- Gérer le personnel de jour et de nuit de l'unité en veillant à ce que les effectifs soient en adéquation avec les besoins de l'unité.
- Assurer la gestion des équipes au quotidien : temps de travail, absences, périodes de repos et congés dans le respect de la législation et intégrer les données dans l'outil informatique de gestion du temps.
- Adapter les ressources humaines et gérer les compétences.
- Apporter un appui technique ou de l'écoute au personnel placé sous sa responsabilité.
- Transmettre l'information entre la direction et les professionnels.

### 7.2. Contrôle et évaluation de la qualité

- Développer une réflexion éthique.
- Promouvoir une dynamique qualité.
- Garantir la sécurité de la prise en charge des patients.
- Assurer le respect des protocoles d'hygiène et de sécurité.
- Veiller au confort des patients.
- Favoriser l'amélioration continue de la qualité des soins et de vie (EPHAD) : droits et information du patient, organisation de la prise en charge des patients, amélioration des pratiques professionnelles, surveillance et prévention des risques infectieux etc.
- S'assurer du bon fonctionnement des installations, collaborer au suivi des prestations de maintenances.
- Réaliser un bilan annuel d'activité.
- Mettre en place et veiller à l'utilisation des outils de soins.
- Être responsable de l'application des prescriptions médicales par l'équipe.
- Suivre l'évolution des techniques médicales de la discipline et favoriser leur développement.
- Contribuer à la bonne gestion des lits de son unité.

### 7.3. Recherche en soins et enseignement

- Favoriser les axes de recherche dans les services pour optimiser la prise en charge de patients.
- Elaborer des interventions pédagogiques et les dispenser : animation.
- Être garant d'un encadrement de qualité des étudiants et élèves.
- S'informer de l'évolution de la législation et s'assurer de la transmission.
- S'assurer de l'intégration et de l'encadrement des nouveaux personnels.
- Identifier les besoins de formation des agents placés sous sa responsabilité.

### 7.4. Coordination des activités avec les autres unités

- Coordonner les activités et les projets paramédicaux en collaboration avec le responsable médical.
- Gérer l'absentéisme en collaboration avec d'autres unités si gestion interne impossible.

**Direction des soins, Fiche de poste cadre de santé**

- Participer aux réunions de service et de coordination des soins.
- S'impliquer dans la démarche de certification.
- Participer aux commissions et aux groupes de travail transversaux (CLIN, CSIRMT, identitovigilance, gestions des risques, ROR, dossier de soins informatisé etc.).

**7.5. Conception et mise en œuvre de projet**

- Décliner les actions du projet de soins en lien avec le projet d'établissement.
- Etablir les objectifs de service.
- Organiser les séjours du patient et leur projet de soins.
- Veiller à la coordination des soins en amont et en aval pour garantir la continuité des soins.

**7.6. Activités éventuelles**

- Intervenir dans les instituts de formation en soins infirmiers.
- Participer à des jurys de sélection ou d'examens.
- Participer au réseau ville-hôpital.

**8. Conditions de travail**

- Agent à temps complet, repos fixe de jour.
- Semaine de 39 h, récupération de 19 RTT à l'année.
- Astreinte cadre à tour de rôle 7j/7 et 24h/24 selon planning établi par le cadre supérieur responsable RH.

**9. Niveaux et compétences requis****9.1. Connaissances requises**

- Management et animation d'équipes
- Communication/relations interne
- Droit des usagers du système de santé
- Ethique et déontologie professionnelle
- Evaluation de la charge de travail
- Gestion administrative, économique et financière
- Management
- Méthodes de recherche en soins
- Méthodologie d'analyse de situation
- Organisation du travail
- Santé publique
- Soins
- Stratégie et organisation du travail/conduite du changement.

**Direction des soins, Fiche de poste cadre de santé****9.2. Qualités professionnelles**

- Positionnement, management assertif
- Gestion des conflits individuels et collectifs
- Être leader pour rallier l'équipe autour de projets d'intérêts communs
- Loyauté.

**9.3. Qualités personnelles**

- Sens de l'organisation, de l'animation
- Disponibilité, capacité d'écoute et d'empathie.

**9.4. Formations**

- Diplôme de cadre de santé
- Master de management de la santé ou gestion des établissements sanitaires.